

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES, NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIERS**

- SEANCE DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 -

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- approbation du procès-verbal de la commission du 15 septembre 2023 ;
- **9h15** : examen de l'étude préalable agricole : extension du Parc des Félines – commune de Lumigny-Nesles-Ormeaux ;
- **10h00** :
 - examen de l'étude préalable agricole : extension de la carrière SAMIN – communes d'Amponville et la Chapelle la Reine,
 - déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU d'Amponville (lien avec la carrière - présentation DDT),
 - déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU la Chapelle la Reine (lien avec la carrière - présentation DDT) ;
- **11h00** : examen du PLU de la commune de Misy sur Yonne ;
- **11h45** : Points divers : (présentation DDT)
 - examen de la révision allégée n°5 du PLUI du Val d'Europe;
 - examen de la révision allégée n°1 du PLU d'Esblly ;
 - permis de construire (A définir).